elle MAGAZINE

modes de garde
LES MEILLEURES COMBINES

Par **LAURE LETER***

Parce que faire garder son enfant peut être un vrai casse-tête, voici ce qu'il faut savoir pour mettre toutes les chances de son côté.

CRÈCHES

Evaluer ses chances d'avoir une place

Tout dépend, d'abord, de l'endroit où vous vivez. En France, 1 enfant sur 10 obtient une place en crèche. Mais ce chiffre varie selon les départements – de 1 enfant sur 20 dans l'Aisne à 4 sur 10 à Paris (1). Il en va de même des critères d'admission : vous pouvez demander à les consulter dans le règlement intérieur des crèches mais, dans un cas sur deux, ils ne sont pas formalisés... Pour plus de transparence, certaines municipalités, comme Bordeaux ou Toulouse, →

* Auteure de « Modes de garde, mode d'emploi. A qui confier mon enfant ? » (éd. Albin Michel, à paraître le 2 mai).

PATRICIA LECONTE/PICTURETANK ; MARTINE RICHIER.

ELLE - 25/04/2014 - N° 3565

ont adopté un système de « scoring » basé sur des critères. Chacun correspond à des points (une famille monoparentale dont le parent travaille : 5 points, si les deux parents travaillent : 4 points, si un parent travaille : 2 points, grande fratrie : 3 points, etc.). Plus vous cumulez de points, plus vous avez de chances de vous voir attribuer une place. Préinscrivez-vous pendant votre grossesse, puis manifestez-vous tous les mois pour actualiser votre demande. Le gros des places se libère en septembre. N'attendez pas la réponse de la crèche pour étudier un plan B.

Confier son enfant quelques heures dans la semaine

Cela s'appelle l'accueil « occasionnel ». Il permet aux crèches d'« optimiser » leur taux d'occupation. C'est un moyen d'accueillir, par exemple, des enfants dont les parents travaillent avec un planning variable (infirmiers, restaurateurs...). Certaines villes, comme Paris, s'ouvrent à peine à cet accueil « à la carte » et quelques arrondissements testent des « pointeuses » de bébés. Pour une inscription, prenez rendez-vous avec la direction de la crèche.

Obtenir une aide financière à l'embauche d'un(e) baby-sitter « sortie de crèche »

Si vous ne pouvez pas être à la sortie de la crèche ou de l'école (2) et que vous deviez rémunérer une personne pour faire le relais, vous pouvez recevoir le « complément de libre choix du mode de garde » de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant) et déduire 50 % de la dépense de vos impôts.

Solliciter un financement auprès de son employeur

Les entreprises qui ont leur propre crèche restent rares. Les employeurs préfèrent louer des berceaux pour les enfants de leurs salariés dans des crèches interentreprises privées, avec des aides de l'Etat. Ça marche aussi pour les fonctionnaires. Pour chercher des places libres, vous pouvez faire appel à des intermédiaires comme 1 001 Crèches, maplaceencrèche, BBbook, Crèches Pour Tous. Pour la liste des crèches publiques et privées près de votre domicile, cliquez sur mon-enfant.fr

Trouver une place dans une crèche interentreprises même si on n'est pas salarié

Certaines crèches acceptent, quand elles ont des berceaux vides, pour quelques mois (par exemple, de janvier à septembre avant l'entrée à l'école) ou bien le mercredi ou encore pendant les vacances scolaires. Le réseau de crèches d'entreprise Babilou accueille ainsi chaque année autour de 400 enfants de familles non salariées. Tentez votre chance dans les crèches privées de votre ville. Des intermédiaires, comme BBbook, sont spécialistes de ce type de places « occasionnelles ».

Avoir recours aux micro-crèches privées

Ces petites structures, qui accueillent dix enfants maximum, poussent comme des champignons dans les grandes villes. Leurs horaires sont souvent plus étendus que ceux d'une crèche municipale (jusqu'à 19 heures, voire 20 heures). Le prix ? Le même que celui pratiqué par une crèche municipale pour 40 % d'entre elles environ. Les autres appliquent des tarifs libres qui peuvent atteindre 1 800 € par mois, sur lesquels on récupère entre 600 et 800 € par mois d'aide à la garde (Paje). L'avance de trésorerie peut donc être plus importante que pour une assistante maternelle.

AUXILIAIRES PARENTALES À DOMICILE (NOUNOUS)

Connaître ses droits et ceux de la nounou

Selon un sondage réalisé par avisdemamans.com, 85 % des parents employeurs ont le sentiment de ne pas bien connaître le droit du travail. Ce qui peut créer des malentendus et des tensions entre eux et la nounou. Professionnalisez vos rapports, en commençant par étudier la réglementation sur le tout nouveau site net-particulier.fr. En cas de doute (La nounou est absente sans raison, je fais quoi ? Mon enfant entre à l'école, quelle est la procédure pour la licencier ?), adressez-vous aux experts de la Fepem (Fédération des particuliers employeurs) : fepem.fr

Proposer une formation à la nounou

Tout salarié à domicile a droit à 40 heures de formation par an. Vous reprenez le travail le 1er septembre ? Faites débuter le contrat de votre nounou le 16 août, le temps que tout le monde →

elle MAGAZINE

MARTINE RICHIER ; PLAINPICTURE.

ELLE - 25/04/2014 - N° 3565

s'adapte, puis inscrivez-la en formation une semaine (par exemple, pour suivre le module « L'enfant de 0 à 3 ans », d'une durée de 40 heures). Son salaire vous sera remboursé dans le mois. C'est moins stressant (pour elle et pour vous) que si elle commence le jour de votre reprise du travail. « Dans une entreprise, on ne vous lâche pas le premier jour sur des opérations complexes », résume Marie Béatrice Levaux, présidente de la Fepem. Renseignements sur iperia.eu

Déléguer le recrutement

Certaines agences assurent le recrutement pour vous et s'occupent même de la formation des nounous. A Paris : ABC Puériculture, Aritas, Les Enfants de Jeanne.

ASSISTANTES MATERNELLES (ACCUEIL DES ENFANTS CHEZ ELLES)

Trouver une assistante maternelle même dans une grande ville

Même si elles sont rares (appartements petits, immobilier trop cher), elles n'affichent pas toujours complet. En janvier, Paris comptait 2 385 assistantes maternelles agréées, avec une capacité d'accueil de 6 000 enfants, et seulement 3 800 enfants accueillis. Selon les départements, elles accueillent de 6 % à 55 % des moins de 3 ans. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Négocier le contrat de travail

Beaucoup d'assistantes maternelles présentent aux parents un contrat prérédigé qu'ils n'ont plus qu'à signer. Avant le premier rendez-vous, lisez la convention collective (3) pour savoir ce qui est légal ou pas (Dois-je la payer si mon enfant est malade ? Doit-elle travailler les jours fériés ?). Rappelez-vous que c'est vous l'employeur et discutez avec elle de chaque détail. Sachez que des questions importantes ne sont pas prévues par la loi : si vous êtes en retard le soir, par exemple, certaines assistantes maternelles font payer toute heure commencée, d'autres appliquent un tarif au prorata. Négociez !

ET AUSSI…

Faire garder son enfant en horaires décalés

80 % des enfants de moins de 7 ans ont des parents qui travaillent avec des horaires atypiques, notamment de nuit (infirmiers, policiers, hôtesses de l'air…). Les solutions de garde en horaires décalés sont encore trop peu nombreuses, mais elles existent : des intervenants à domicile avec des tarifs adaptés (4), des assistantes maternelles, des accueils collectifs à horaires larges… Renseignez-vous auprès de votre mairie. Des villes comme Strasbourg ou Toulouse consacrent une page sur leur site aux modes d'accueil atypiques. Bravo !

Se passer de baby-sitter à la sortie de l'école

Il existe, depuis peu, des centres aérés privés, qui s'occupent des enfants de 16 h 30 à 20 heures. Des animateurs viennent chercher les enfants à la sortie des écoles du quartier, les font goûter, les aident à faire leurs devoirs, puis les font participer à des ateliers artistiques, culturels ou sportifs. C'est le cas du réseau Môm'artre à Paris, Lille, Arles, Nantes, et bientôt à Montreuil, Nanterre et Marseille (les parents paient selon leurs revenus). Mais aussi du réseau Filapi, dans les Hauts-de-Seine. Renseignez-vous auprès de votre mairie car il existe des initiatives de quartier comme kafeteomomes.fr dans le 1er arrondissement de Lyon ou air-de-famille.fr dans le 10e arrondissement de Paris. Enfin du nouveau ! L.L.

(1) Pour connaître le taux de couverture : caf.fr, rubrique « Etudes et statistiques », puis « Observatoire national de la petite enfance ».
(2) Si votre enfant a moins de 6 ans.
(3) Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur sur http://legifrance.gouv.fr
(4) Par exemple, optimomes.org dans le Rhône et dans le Morbihan.

MARTINE RICHIER ; GETTY IMAGES

Combien ça coûte ?

C'est la question n° 1 des parents qui ont souvent du mal à comprendre ce qui restera à leur charge après les aides de l'Etat.
– Pour connaître le prix d'une place en crèche : mon-enfant.fr, rubrique « Calcul du prix d'accueil ».
– Pour évaluer celui d'une nounou à domicile en garde simple ou partagée : familiapaye.fr
– Pour simuler le coût d'une assistante maternelle : casamape.fr (les tarifs varient en moyenne de 2,60 € à 4,05 € de l'heure selon les départements, en fonction de l'offre et de la demande).